

Crise à l'Institut Catholique de Toulouse

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 29 septembre 2017



Lu sur [infos-Toulouse](#) :

"C'est une véritable crise identitaire à laquelle est confronté aujourd'hui l'Institut Catholique de Toulouse (ICT). Deux camps s'affrontent depuis plusieurs mois, et plus violemment encore depuis cet été, entre ceux désirant ouvrir largement l'université à la modernité laïque et ceux voulant préserver son identité fondamentale, à savoir son maintien dans la ligne du magistère de l'Eglise. Une crise qui a poussé le Vatican, dernièrement à intervenir. Infos-Toulouse vous révèle les dessous de cette crise interne.

Une crise profonde qui met en présence d'un côté, le recteur, soutenu par l'archevêque de Toulouse, et de l'autre, des ecclésiastiques et des laïcs. A l'aube de l'année universitaire

2017-2018, une lettre, co-signée par différents membres du corps enseignant et dirigeants des facultés canoniques est adressée à Mgr **Robert Le Gall**, Archevêque de Toulouse et surtout Grand Chancelier de l'ICT, aux archevêques et évêques fondateurs et protecteurs de l'établissement. Deux pages résumant une longue et difficile année 2017 sur fond de tensions, de discordances et de conflits. En cause ? La gestion « discutable » du Recteur de l'Institut, le Père **Luc-Thomas-Somme**, de l'Ordre dominicain.

Après une crise financière en 2004-2005, puis immobilière en 2013-2014, voici une crise sociale qui est mise au grand jour en cette rentrée 2017. Tout commence à la fin de l'année 2016, un enseignant appartenant à la CFDT lance 6 chefs d'accusations graves contre le doyen de la faculté de philosophie **Andrea Bellantone**. Aussitôt, une enquête interne est menée par le Recteur, et dément en totalité les points en question, tous jugés infondés.

L'hiver qui passe est plutôt calme. Mais, dès février l'élection du doyen de la faculté de philosophie est perturbée par une intervention de dernière minute du Recteur, qui tente de faire pression sur le corps électoral en violation des statuts de la faculté. Cette immixtion, vivement dénoncée par des universitaires, et rapportée aux plus hautes autorités romaines, n'empêche pas Andrea Bellantone d'être réélu à son poste, pour la seconde fois.

Harcèlements, mépris et tentatives de suicide

L'ICT est devenu le creuset de nombreuses rumeurs et calomnies ; des malaises se font ressentir, au point d'alerter la médecine du travail, qui, après inspection de plusieurs salariés, s'alarme des risques psycho-sociaux qu'encourt l'ensemble du personnel, mettant en cause la gestion humaine et sociale dans l'établissement. On relève des procédés de harcèlements, de mépris pouvant conduire jusqu'à de possibles tentatives de suicide à l'intérieur même des locaux de l'ICT. Des représentants du personnel, appartenant à différents syndicats, décident alors d'alerter les autorités ecclésiastiques et civiles.

Fin juin, une réunion extraordinaire du Comité d'hygiène et de sécurité, convoqué en urgence et en présence de la médecine du travail et de la représentante d'une société en charge des troubles sociaux dans les entreprises, confirme « *l'extrême gravité du climat* », soulignant que le risque de passage à l'acte au suicide pouvait « *difficilement être maîtrisé* ». Ce constat met alors en lumière « *les carences graves* » de la gestion sociale du Recteur en exercice, selon un document que nous nous sommes procuré.

Rome l'approuve, le Recteur le licencie

La trêve estivale n'allait pas calmer les ardeurs de ce dernier. Bien au contraire, dès le début juillet, le doyen Andrea Bellantone reçoit une convocation en vue d'un licenciement, sans qu'aucun motif valable ne soit précisé. Venant tout juste d'être réélu, cette procédure est immédiatement dénoncée par l'intéressé comme ne respectant ni le droit du travail, ni le règlement intérieur de l'ICT constitué par ses statuts « canoniques ». La suite de l'affaire indique que la Congrégation pour l'Education Catholique (l'équivalent du Ministère de l'Education dans l'Eglise) venait de rendre un avis favorable à la réélection du doyen et que cette information dont ils avaient été les premiers informés, fut, alors, volontairement occultée

par l'archevêque de Toulouse et le Recteur, en violation des demandes du Saint Siège. Au lieu de cela, le recteur Luc-Thomas-Somme profita de la séquence estivale pour poursuivre le licenciement d'Andrea Bellantone.

Pour une partie du corps enseignant, il s'agit là « d'éliminer le responsable d'une faculté qui, jusqu'alors, s'est toujours inscrite dans la fidélité au magistère de l'Eglise ». Une levée de boucliers s'organise et une pétition est lancée. Elle est signée par une soixantaine d'autorités universitaires et intellectuelles, comprenant même un membre de l'Académie Française.

D'autre part, une lettre particulière, émanant de religieux est adressée au Nonce Apostolique (ayant rang d'ambassadeur du Saint Siège à Paris), aux évêques protecteurs et à la Congrégation pour l'Education Catholique. Elle dénonce le licenciement arbitraire ordonné par Luc-Thomas-Somme et exige son remplacement à la tête de l'ICT. Pour la première fois, l'hypothèse d'un limogeage est avancée et – chose cocasse –, c'est par des ecclésiastiques que le recteur est désavoué.

Du côté du personnel, des représentants syndicaux adressent une note aux autorités religieuses démontant, point par point, l'argumentaire supposé du Recteur. De manière exceptionnelle, dans un laps de temps très court, et en plein été, la Congrégation pour l'Education catholique, sous la plume du Cardinal **Versaldi** lui-même, suspend le licenciement du doyen de la faculté, Andrea Bellantone, désavouant publiquement les méthodes administratives du recteur.

L'avenir du Recteur de l'ICT en question

Même si l'avenir d'Andrea Bellantone n'est aujourd'hui plus menacé, ce contentieux a provoqué d'importantes réactions d'opposition épiscopale, avec à sa tête, l'Évêque de Montauban, **Bernard Ginoux**, en charge de l'éducation catholique dans la région Midi-Pyrénées, qui exige à son tour la démission du recteur !

La fin de l'été n'a pas atténué le climat délétère entre la majeure partie du personnel enseignant, issue des facultés de sciences sacrées (facultés de Théologie, Philosophie et Droit canonique), qui dès le 11 septembre, manifeste de nouveau, son malaise en signant une pétition et en exigeant collectivement la démission du Recteur. L'affaire est alors appréciée gravement car pour la première fois le doyen de la faculté de théologie, en personne, s'implique en soutenant la requête.

Un point de rupture irrémédiable entache à présent le fonctionnement de l'Institut Catholique, au point de risquer une paralysie administrative pour les mois à venir. Dans cette dernière lettre, la dizaine de signataires demande la mise en place « *d'un gouvernement intérimaire, soutenu par une personne idoine, en mesure de rassembler autour d'elle la communauté universitaire* ». De son côté, les proches du recteur lancent une pétition en sa faveur, affichant désormais la fracture au sein de l'ICT. D'aucuns, pourtant soutiens du Recteur, craignent que cette dernière manœuvre ne soit jugée finalement comme le signe de son incapacité à maintenir l'unité de l'institution.

Le coup de tonnerre du Vatican !

C'est alors qu'intervient la semaine passée ce qui est jugé comme un « coup de tonnerre » émanant du Saint Siège, qui met les autorités religieuses locales dans l'obligation de trouver instamment une solution. L'archevêque de Toulouse est sommé vertement d'assumer ses obligations de »Grand Chancelier » alors que la lettre romaine dénonce l'arbitraire et l'irresponsabilité du recteur. Réponse sans doute dans quelques semaines, laissant en suspens l'hypothèse d'une intervention directe et définitive du Saint-Siège en cas de statu quo.